

Règlement du concours de Bredele 2021

Article 1

La bibliothèque de Griesheim organise un concours de bredele portant sur 2 catégories : les Schwowebredele et les Spritzbredele.

Article 2

Ce concours est ouvert à toute personne de Griesheim sauf aux professionnels des métiers de bouche. Chaque participant peut concourir dans une seule ou dans les deux catégories définies dans l'article 1.

Article 3

L'inscription au concours est gratuite, elle se fait sur le site internet de la bibliothèque : www.biblio-griesheim.fr. La clôture des inscriptions est fixée au 20 novembre 2021. Le nombre de participants est limité à 20 dans chaque catégorie.

Article 4

Chaque catégorie dispose d'un jury. Chaque jury est composé d'un professionnel de la pâtisserie, d'un représentant de la municipalité et de 2 bénévoles de la bibliothèque.

Article 5

Chaque participant déposera à la bibliothèque une boîte opaque et sans signe distinctif contenant 10 bredele de la catégorie dans laquelle il concourt et un papier avec ses nom, prénom et numéro de téléphone. Le nom de la catégorie sera apposé sur la boîte. Le dépôt se fera le 20 ou le 23 novembre 2021 pendant la permanence de la bibliothèque.

Article 6

Toute tentative d'un candidat d'introduire un signe distinctif dans ses bredele pour permettre à un membre du jury de l'identifier entraînera sa disqualification.

Article 7

Le jury examinera les critères suivants : aspect visuel, texture, valeur gustative, complexité de la réalisation. Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel. Il désignera un gagnant unique dans chaque catégorie.

Article 8

Chaque catégorie est dotée d'un prix unique. Le gagnant accepte que la recette de ses Bredele soit publiée dans Clin d'œil, le magazine de la municipalité.

Article 9

Les résultats seront proclamés par le Maire à l'occasion de l'opération « Griesheim solidaire » le 27 novembre 2021.

Article 10

Le concours pourra être annulé à tout moment en cas d'événement de force majeure.

Article 11

Le présent règlement sera envoyé par courriel à chaque participant dès qu'il aura validé son inscription.